

REGLEMENT PARTICULIER DU CHAMPIONNAT DU MONDE FIM DE TRIAL FÉMININ

FORMAT 1 JOUR

PUBLICATION

Le **Club RAMCM** organise la **1^{ère} manche** du Championnat du Monde FIM de Trial Féminin au nom de la **Fédération Motocycliste de Belgique**. La manifestation se déroulera conformément au Code Sportif de la FIM, à ses Annexes, au présent Règlement Particulier ainsi qu'à toute autre réglementation finale, approuvée par le Jury. La manifestation doit respecter le Code de l'Environnement de la FIM.

La manifestation aura lieu le **13/07/2014 à Comblain-au-Pont, Belgique**.

No IMN : 304/01

ACCES

Aéroport le plus proche : Aéroport de Liège

Autoroute : E25 Sortie : 45

Route nationale : N654

Ville la plus proche : Liege à km : 30 km

Organisateur :

Nom (Club) : RAMCM Service d'hébergement : Bureau du Tourisme

Adresse : Vieille route de Marloie, 73 6900 Marche en famenne Adresse : Place Leblanc 1 à 4170 Comblain-au-Pont

N° tél. : +32 475 696299 N° tél. : +32 4 369 26 44

N° fax : N° fax : +32 4 369 99 92

E-mail : Grenson.j@skynet.be E-mail : tourisme@comblainaupont.be

Secrétariat de la manifestation :

Adresse : Place Leblanc 13 à 4170 Comblain-au-Pont

N° de tél. : +32 4 369 99 99

N° de fax : +32 4 369 99 92

E-mail : ff@belgiumworldtrial.be

1. INSCRIPTIONS

*Les inscriptions doivent être rédigées sur le formulaire officiel d'engagement qui doit être retourné à l'Administration FIM. Les inscriptions doivent être reçues avant le **27 juin 2014**. Tous les coureurs doivent faire approuver leur bulletin d'engagement par leur FMN.*

2. CONTRÔLE TECHNIQUE ET ENREGISTREMENT

*Est-ce que cette manifestation utilise des routes publiques : **NON***

*Les contrôles administratif et technique auront lieu le **samedi 12 juillet 2014 entre 16h00 et 18h30** (horaires spécifiques par catégorie).*

Lors du contrôle administratif, les coureurs devront présenter les documents administratifs de leur motocycle à moins que la manifestation ait lieu sur un circuit fermé.

3. DOSSARDS

*Les noms des sponsors figurant sur les dossards officiels sont : **Proxiglass, Caparol***

*Sponsors de la manifestation : **VOO, Caparol, Eloy, Ansul, Proxiglass, Cybernet, La Deux, Classic 21, Ourthe Amblève.***

4. ORDRE DE DEPART

L'ordre de départ sera décidé conformément à l'Art. 054.7.7

*Le dernier coureur partira à **11h00 le 13 juillet 2014**.*

5. PARCOURS ET TEMPS

*La longueur du parcours est de **10 km** pour tous les participants au Championnat du Monde FIM de Trial.*

*Le parcours consistera en **TROIS tours de 12 sections**.*

Le temps alloué individuel à chaque coureur est défini à l'Art. 054.5.2.

6. PARC DES COUREURS/TESTS

Le Parc des Coureurs sera ouvert aux camions, fourgons et motorhomes conformément aux horaires standards.

Tout coureur qui testera sa moto en-dehors de la zone de test prévue par l'organisateur ne sera pas autorisé à prendre le départ.

La zone de test doit être ouverte à tous les coureurs un jour avant la manifestation conformément aux horaires standards.

7. BUREAU ET REUNIONS DU JURY

Le lieu du bureau de la course sera à la **Place Leblanc 13 à Comblain-au-Pont dans l'Administration communale** et les réunions du Jury auront lieu à **Place Leblanc 13 à Comblain-au-Pont, à la maison de Village.**

La première réunion du Jury aura lieu le **samedi à 19h30.**

8. PRIX

Des récompenses doivent être décernées au moins aux 3 premiers coureurs.

9. CEREMONIE DE REMISES DES PRIX

La Cérémonie de Remise des Prix aura lieu dans la zone de départ dans les 15 minutes suivant l'arrivée du dernier coureur classé du jour.

10. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Une liste d'hôtels avec les lieux et les prix est annexée à ce Règlement Particulier.
- Un plan est annexé indiquant les principales routes d'accès à la manifestation et le lieu exact du parc des coureurs.

11. OFFICIELS

Président du Jury :	<u>HARTAUER Petra</u>	Licence FIM No :	<u>1774</u>
Membre du Jury CTR :	<u>CASTRO Rui</u>	Licence FIM No :	<u>1773</u>
Membre du Jury FMNR :	<u>GRENSON Jacques</u>	Licence FIM No :	<u>TBA</u>
Directeur de Course :	<u>MATHY Pascal</u>	Superlicence FIM No :	<u>TBA</u>
Délégué Technique FIM :	<u>DUCROS Philippe</u>	Licence FIM No :	<u>7994</u>
Chef Commissaire Technique :	<u>ROELS Patrick</u>	Licence FIM No :	<u>8400</u>
Commissaire Environnement :	<u>MOUREAU Claude</u>	Licence FIM No :	<u>8505</u>
Chef Chronométrateur :	<u>ROUVROIS Andy</u>	Licence No :	<u>9206</u>